Image not found or type unknown

Participation au fonctionnement du foyer

Par **vagabond**, le **15/01/2015** à **20:30**

Bonjour,
je vie au concubinage,ma concubine a perdu son emploi et sa fille aînée âgée de 24 ans vie toujours sous notre toit elle est en 3eme année d'école d'infirmière perçoit des bourses, des frais de stages elle travaille pendant son temps libre mais refuse de participer aux frais de fonctionnement du foyer.Quel est mon recours.
merci de vos réponses.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés